



La Maîtrise Saint-Fort

UN PARCOURS
D'EXCELLENCE
ARTISTIQUE
HUMAINE &
SPIRITUELLE

WWW.COLLEGE-SAINT-FORT.COM



Sommaire

03 projet

04 activités

05 organisation

06 pratique vocale

07 cours de
musique

08 intervenants

09 inscriptions et
tarifs

10 questions
fréquentes

Le projet

La Maîtrise Saint-Fort propose aux élèves volontaires un parcours d'excellence artistique, humaine et spirituelle.

Dans la grande tradition des maîtrises, elle associe la pratique du chant choral, la formation musicale, le service de la liturgie et la culture musicale. Les élèves y développent leur voix, leur sens de l'écoute, leur rigueur, leur confiance en eux et le goût du Beau.

Ouverte aux débutants comme aux musiciens déjà expérimentés, la Maîtrise est bien davantage qu'une activité périscolaire : c'est une formation académique exigeante, et un projet collectif où chacun apprend à mettre son talent au service d'une œuvre commune.

Adossée au collège Saint-Fort, elle répond à son projet éducatif axé sur l'éducation intégrale de la personne.

notre ambition

- cultiver discipline, persévérance et esprit d'équipe ;
- développer leur sensibilité artistique et leur culture musicale ;
- servir la liturgie et contribuer au rayonnement de l'établissement ;
- grandir humainement et spirituellement.



activités

La Maîtrise Saint-Fort propose à ses élèves une formation complète, articulée autour de la pratique chorale, de la formation musicale et d'expériences artistiques variées.

liturgie

La Maîtrise participe régulièrement :

- aux célébrations liturgiques du collège ;
- aux temps forts spirituels ;
- à des célébrations paroissiales extérieures.

auditions & concerts

Les élèves se produisent au cours de l'année lors de concerts, auditions et manifestations culturelles. Ils participent aussi à certains événements institutionnels du collège

rencontres & sorties

La Maîtrise organise, selon les années :

- des rencontres avec des artistes et professionnels de la musique
- des sorties à l'opéra, au concert, ...
- des projets communs avec d'autres ensembles vocaux

voyages musicaux

Des déplacements ou séjours artistiques peuvent être proposés afin de vivre une expérience musicale et humaine riche.



CHANT CHORAL

Les élèves participent chaque semaine à deux répétitions de chœur :

- **une séance de 45 minutes**
- **une séance de 1 h 15.**

Ces répétitions permettent de travailler la technique vocale, la justesse, la diction, l'écoute et l'interprétation d'un répertoire varié, sacré et profane.

organisation hebdomadaire

FORMATION MUSICALE

Les élèves complètent leur parcours vocal par un cours d'histoire de la musique et de formation musicale du chanteur (lecture rythmique et mélodique, écoute, culture musicale)

- **une séance de 55 minutes**

La pratique vocale

Lors des répétitions de chant choral, les élèves pratiquent un travail vocal, ainsi qu'un répertoire sacré et profane. Le travail vocal permet d'aborder la posture, la respiration, les différents registres de voix, l'échauffement vocal... Le travail de répertoire est ensuite abordé : unisson, canon et polyphonie dans des styles éclectiques, ainsi qu'un peu de percussions corporelles. Le *livre Vermeil de Montserrat* constitue un point de départ et un pilier de notre répertoire, et d'autres œuvres de grande qualité seront également abordées (Bach, Mozart, Lotti, Vittoria, Praetorius...). Nous apprivoisons ainsi quelques langues étrangères (latin, allemand, italien, tchèque, basque...).



Le cours de musique

les élèves étudient la **lecture musicale** (déchiffrage chanté) et la **culture musicale** (histoire de la musique). L'apprentissage de la lecture musicale passe par un travail d'oreille (intervalles chantés), et un travail de rythme parlé (prosodie). La culture musicale se fait au travers d'**écoutes**, d'**analyses auditives**, et d'**histoire de la musique**. Le travail abordé en cours de musique a pour objectif de soutenir et compléter les répétitions de chants. Il est donc en lien étroit avec le répertoire de la Maîtrise.

- En 6e, le cours de musique fait partie du **tronc commun**: il est donc obligatoire pour tous, maîtrisiens ou non.
- En 5e - 4e - 3e, le cours de musique est réservé aux maîtrisiens et est considéré comme une **matière optionnelle** au collège Saint-Fort: elle est donc évaluée et inscrite au bulletin trimestriel.

intervenants



Géraud Garnier
CHEF DE CHOEUR

Géraud GARNIER a appris le chant dès son plus jeune âge en famille, puis en chorale étudiante et lors de stages auprès de professeurs de technique vocale. À l'abbaye de Lagrasse, où il entre en 2007 pour quinze ans, il développe la polyphonie sacrée et se forme au grégorien. Chantre puis directeur du chœur d'hommes, il mène de nombreux projets avec le Chœur de Grenelle et la Famille Lefèvre. Il est alors professeur de chant dix ans, participe aux Petits Chanteurs de Narbonne. Pianiste et organiste, il enseigne aujourd'hui piano, guitare et chant à Dax et Bordeaux, et dirige deux chorales dans les Landes.



Isabelle Tourneux
PROFESSEUR DE
FORMATION MUSICALE

Musicienne et pédagogue expérimentée, Isabelle TOURNEUX enseigne la formation musicale (solfège) et l'éveil musical en école de musique, tout en exerçant comme organiste d'église. Choriste dans plusieurs ensembles vocaux, dont le Chœur Voyageur sous la direction d'Alexis Duffaure, elle dirige également des chœurs d'enfants et d'adultes. Son parcours l'a amenée à transmettre la musique à des publics variés, de la petite enfance aux personnes âgées, en crèche comme en maison de retraite. Elle est aujourd'hui professeur de musique au collège Saint-Fort.

inscriptions & tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription à la Maîtrise Saint-Fort est ouverte à tous les élèves volontaires du collège, dans la limite des places disponibles.

Aucune expérience préalable du chant choral n'est exigée. La motivation, l'engagement et le goût du travail en groupe sont les principaux critères d'admission.

Le processus d'inscription se déroule en plusieurs étapes:

- diffusion de la plaquette de présentation aux familles ;
- retour des souhaits d'inscription;
- constitution du groupe pour la rentrée de septembre ;
- information des familles avant la reprise des cours.

Une période d'essai sera proposée en début d'année afin de confirmer l'engagement de l'élève dans le projet.

TARIFS

La participation au projet de Maîtrise implique une contribution financière destinée à couvrir :

- les heures d'encadrement supplémentaires ;
- les heures des intervenants spécialisés ;
- les activités spécifiques (concerts, déplacements, projets).

Pour l'année 2026-2027, l'engagement financier demandé aux familles est de 150 euros

Des modalités d'échelonnement peuvent être proposées afin de permettre à chaque famille de participer au projet.

Questions

Faut-il déjà savoir chanter ou lire la musique pour s’inscrire ?

Non. La Maîtrise est ouverte aux élèves débutants comme aux élèves ayant déjà une pratique musicale. L’essentiel est la motivation et l’envie de progresser dans un travail collectif.

Combien de temps cela représente-t-il par semaine ?

Les élèves participent à deux répétitions hebdomadaires de chant choral (45 minutes et 1 h 15) auxquelles s’ajoutent 55 minutes de cours de musique (rappel: le cours de musique est dans la tronc commun de 6e)

Est-ce compatible avec les autres activités (sport, conservatoire, etc.) ?

Oui, dans la majorité des cas. Le projet demande de l’engagement et de la régularité, mais il est conçu pour rester compatible avec d’autres activités, sous réserve d’une bonne organisation personnelle.

Est-ce une activité réservée aux élèves très bons ou très scolaires ?

Non. La Maîtrise n’est pas une filière d’élitisme scolaire, mais un parcours d’exigence musicale. Elle s’adresse à des élèves motivés, capables de s’engager dans un travail régulier.

Mon enfant est en difficulté scolaire, peut-il s’inscrire ?

Oui, si la motivation est réelle. La pratique chorale peut même être un facteur d’épanouissement, de confiance en soi et de structuration du travail.

Y a-t-il des concerts obligatoires ?

Oui. Les concerts et temps forts font partie intégrante du projet. Ils sont essentiels à la progression musicale et à la cohésion du groupe.

Où ont lieu les concerts et activités ?

Les concerts peuvent avoir lieu dans l’établissement, dans des églises ou dans des lieux culturels partenaires. Certaines sorties peuvent être organisées dans la région.

Le projet est-il confessionnel ?

La Maîtrise Saint-Fort s’inscrit dans l’identité catholique de l’établissement. La participation à des célébration liturgiques fait partie intégrante du projet.

Peut-on arrêter en cours d’année ?

L’engagement est prévu pour l’année scolaire entière. Les demandes d’arrêt sont exceptionnelles et discutées avec l’équipe encadrante.

Comment savoir si mon enfant est prêt ?

Le meilleur critère est simple : envie de chanter, goût du travail en groupe et volonté de s’engager dans la durée. Une période d’essai permet de confirmer le choix.